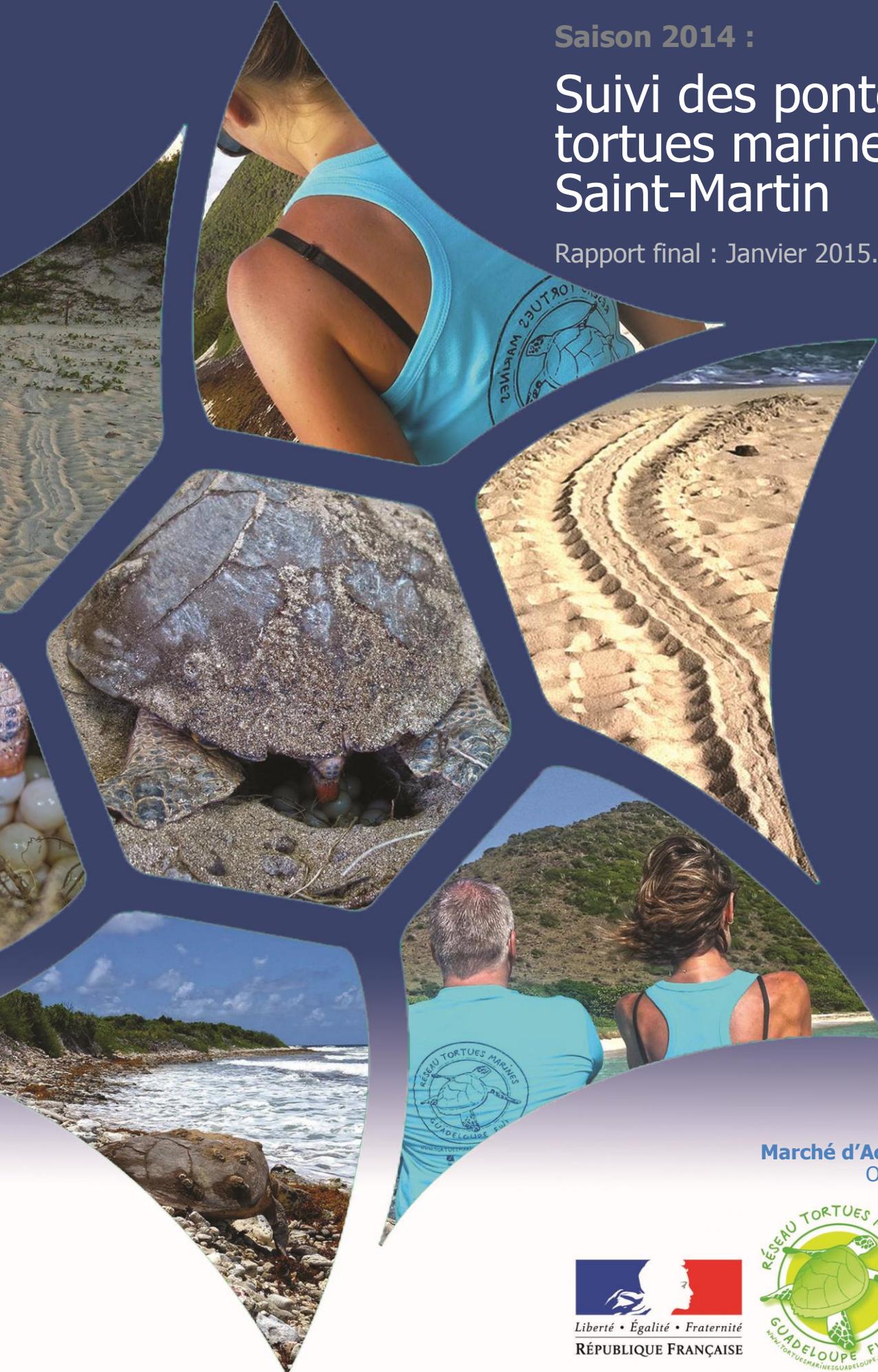




Saison 2014 :

Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin

Rapport final : Janvier 2015.



Marché d'Achat de données
ONCFS Guadeloupe



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

Rapport devant être cité sous la forme :

Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin (2015) : Suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin : Saison 2014, Rapport final Janvier 2015, 19 pages.



Marché d'Achat de données pour le compte de : ONCFS (RTMG)



Dossier suivi par :



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

**CHALIFOUR Julien, Responsable Pôle Scientifique
NOUHAUD Marine, Master 2, Univ. de La Rochelle**

Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin
Antenne du Conservatoire du Littoral Saint-Martin
803 résidences les acacias - Anse Marcel
97150 Saint-Martin
Tél : 005 90 29 09 72 / 06 90 34 77 10

– Sommaire –

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET PILOTE BIOHAB	5
1.1	CONTEXTE	5
1.2	OBJECTIFS	6
2	PRESENTATION DES SITES D'ETUDE	6
2.1	LOCALISATION DES SITES D'ETUDES	6
2.2	CRITERES DE SELECTION DU SITE D'ETUDE	7
3	METHODOLOGIE	7
4	RESULTATS	8
4.1	CAMPAGNE 2014	8
4.1.1	BAIE AUX PRUNES (HORS RESERVE) :	9
4.1.2	BAIE BLANCHE (EN RESERVE):	10
4.1.3	BAIE LONGUE (HORS RESERVE) :	10
4.1.4	BAIE ROUGE (HORS RESERVE) :	11
4.1.5	CORALITA ET GALION (EN RESERVE) :	11
4.1.6	GRANDES CAYES (EN RESERVE) :	11
4.1.7	HAPPY BAY (HORS RESERVE) :	12
4.1.8	LAGON (EN RESERVE) :	12
4.1.9	PETITES CAYES (EN RESERVE) :	13
4.1.10	PINEL (EN RESERVE) :	13
4.1.11	BILAN :	14
4.2	4.2 VARIATIONS SPATIALES ET TEMPORELLES	14
4.2.1	VARIATIONS SPATIALES :	14
4.2.2	EVOLUTION TEMPORELLE :	15
	BILAN ET PERSPECTIVES	18
5	BIBLIOGRAPHIE	19

Illustrations

Figure 1: situation géographique des sites étudiés en 2014.....	6
Figure 2: Indice de Trace spécifique pour la Baie aux prunes en 2014.....	9
Figure 3: Indice de Trace spécifique pour la Baie blanche en 2014.....	10
Figure 4: Indice de Trace spécifique pour la Baie longue en 2014.....	10
Figure 5: Indice de Trace spécifique pour la Baie rouge en 2014.....	11
Figure 6: Indice de Trace spécifique pour Grandes Cayes en 2014.....	12
Figure 7: Indice de Trace spécifique pour Lagon en 2014.....	12
Figure 8: Indice de Trace spécifique pour Petites Cayes en 2014.....	13
Figure 9: Indice de Trace spécifique pour Pinel en 2014.....	13
Figure 10: Variations spatiales des Indices de Traces de la campagne 2014 à Saint-Martin.....	14
Figure 11: Evolution temporelle du nombre de traces d'Avril à Novembre 2014.....	15
Figure 12: Evolution temporelle du nombre de traces par site à Saint-Martin, (2009-2014).....	16

Tableaux

Tableau 1: Synthèse de la répartition du nombre de suivis prévus et réalisés en 2014 à Saint-Martin.....	9
Tableau 2: Synthèse des différentes campagnes de suivi des pontes de tortues à Saint-Martin (2009-2014).....	16

Sigles et abréviations

AGRNSM	Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin
GPS	Global Positioning System (Positionnement par Satellite)
PG	Plan de Gestion
RTMG	Réseau Tortues Marines de Guadeloupe
Cm	<i>Chelonia mydas</i>
Dc	<i>Dermochelys coriacea</i>
Ei	<i>Eretmochelys imbricata</i>
RNN	Réserve Naturelle Nationale
SE	Suivis, Etudes et Inventaires

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET PILOTE BIOHAB

1.1 CONTEXTE

Par 18°05' Nord et 63°05' Ouest, l'île de Saint-Martin se positionne sur l'arc antillais, intercalée entre Anguilla au Nord, et Saint-Barthélemy au Sud. D'une superficie de 93 km², l'île se singularise par sa division administrative en deux régions : une partie hollandaise au Sud « Sint-Maarten », et une partie française au Nord, couvrant les 3/5ème du territoire.

Située dans la partie Nord de l'île, la Réserve Naturelle Nationale occupe depuis le 3 septembre 1998, une superficie totale de 3 054 hectares (ha) : 154 ha d'espaces terrestres, 2 796 ha d'espaces maritimes et 104 ha d'espaces lacustres (Etang aux Poissons et Saline d'Orient). A ces espaces se sont ajoutés depuis 2006, par délégation de gestion du Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres, 12 étangs protégés sous Arrêté de Protection de Biotope.

Dans le cadre de sa mission de maintien de la biodiversité et de préservation des différents écosystèmes marins et terrestres, en accord avec la mise en valeur économique et sociale de l'île de Saint-Martin, L'Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin gérante de la RNN met en œuvre depuis 2009 un Plan de Gestion, conformément au décret n° 2005-491 du 18 mai 2005. Ce dernier vise à réduire les effets des facteurs influençant négativement l'état de conservation, se décline en 7 axes, dont l'Objectif 1 vise à Améliorer les connaissances sur les espaces et les espèces protégées, via notamment la Programmation d'inventaires et suivis nécessaires à l'amélioration des connaissances des espèces marines.

Les tortues marines sont protégées au niveau international, national et régional depuis l'arrêté préfectoral de 1991 sur le territoire de l'archipel Guadeloupéen. La protection des sites de ponte est quant à elle assurée juridiquement depuis 2005 par l'Arrêté Ministériel du 14 octobre 2005). Un plan de restauration des tortues marines à l'échelle des Antilles françaises est validé depuis 2006 par le Conseil National de Protection de la Nature et est coordonné par l'ONCFS avec l'appui des acteurs du Réseau Tortues Marines Guadeloupe, dont fait partie la RN. Deux des objectifs de ce plan concernent l'identification des sous-populations de tortues marines nidifiant aux Antilles françaises et la détermination de leur état de conversation, et sous-tendent donc l'acquisition de connaissances relatives aux tortues marines en ponte.

Depuis 2009 et conformément au Plan de Gestion, Section Suivis, Etudes et Inventaires : « Suivre les sites de pontes de tortues marines » (Axe 1 du PG, SE 14), un suivi annuel des sites de pontes est opéré par des bénévoles et coordonné par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin. De plus dans le cadre d'un marché public d'Achat de données (2014MAPA20-Lot n°12), l'ONCFS Guadeloupe coordonnant le RTMG a passé commande à l'AGRNNNSM d'une base de données correspondant au suivi annuel des traces de tortues marines pondant sur les sites de Saint-Martin.

Le présent rapport concerne les résultats et les analyses se référant à la campagne annuelle de suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin, pour l'année 2014.

1.2 OBJECTIFS

L'objectif principal est la caractérisation annuelle des populations de tortues marines nidifiant sur le territoire français de Saint-Martin (en et hors réserve), en 2014.

Les objectifs spécifiques sont :

- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues luths (*Dermochelys coriacea*) sur certains sites de la RNN,
- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) sur certains sites de la RNN,
- Dresser un état des lieux annuel des pontes de tortues vertes (*Chelonia mydas*) sur certains sites de la RNN,
- Reporter les éventuelles observations des autres espèces moins représentées : la tortue caouanne (*Caretta caretta*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*)...

2 PRESENTATION DES SITES D'ETUDE

2.1 LOCALISATION DES SITES D'ETUDES

11 sites ont été surveillés en 2014 : 7 sites en réserve (Coralita, Le Galion, Grandes Cayes, Baie Blanche, le Lagon, Pinel et Petites Cayes) et 4 sites hors réserve (Baie Longue, Baie aux Prunes, Baie Rouge et Happy Bay ; **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).



Figure 1: situation géographique des sites étudiés en 2014.

2.2 CRITERES DE SELECTION DU SITE D'ETUDE

Le choix de ces sites d'étude par le gestionnaire de la RNN de Saint-Martin se base sur plusieurs critères :

- **Les échanges et collaborations avec l'ONCFS et RTMG,**
- **Les résultats des prospections antérieurs et la méthodologie de Marc GIRONDOT,**
- **Les premiers résultats des suivis opérés à Saint-Martin en 2009.**

3 METHODOLOGIE

Le protocole mis en œuvre pour le suivi des pontes de tortues marines à Saint-Martin a été élaboré sur la base de recherches bibliographiques, d'échanges avec les experts locaux (Guadeloupe/Martinique), des moyens humains et matériels disponibles en interne au sein de la RNN de Saint-Martin.

L'objectif est de mettre en œuvre de manière pérenne un protocole adapté aux objectifs de gestion énoncés dans le PG de 2009 (Axe 1 SE 12) et de répondre à la commande de l'ONCFS (2011MAPA04).

Caractéristiques des zones suivies :

- Zone côtière abritant des plages de sable.

Paramètres mesurés :

- Nombre de traces par espèce et par site,
- Nombre de traces de ponte par espèce et par site (pas ponte, pas ponte ?, ?, ponte et ponte ?).

Protocole :

3 espèces sont principalement considérées (la tortue luth, la tortue imbriquée et la tortue verte), ainsi que des espèces observées de manière plus anecdotique (tortue olivâtre, tortue caouane...).

Les observations sont opérées à pieds, à minima 2 fois par semaine sur les 10 sites prioritaires, tôt le matin ; soit un total de 64 suivis par site en 2014. Une fois la trace ou le nid repérée, l'espèce est si possible identifiée et l'activité de ponte caractérisée. Les observations sont reportées sur des fiches de terrain, qui sont saisies sous une base de données, puis archivées. La nature de la trace est qualifiée selon une classification basée sur le niveau de certitude vis-à-vis de l'activité de ponte ayant potentiellement eu lieu.

En complément, des observations de nuits pourront être effectuées, afin d'identifier les individus en ponte (présence d'une bague d'identification) ou de baguer ceux qui ne le sont pas encore (après la ponte). Des mesures biométriques standards pourront également être réalisées sur les individus ayant pondu au cours de ces suivis nocturnes.

Plan d'échantillonnage :

- Baie aux prunes,
- Baie blanche (Tintamarre),
- Baie longue,
- Baie rouge,
- Coralita,
- Galion,
- Grandes cayes,
- Le Lagon (Lagon 1, Lagon 2 et Lagon 3 ; Tintamarre),
- Petite cayes,
- Pinel.

En 2013, des suivis complémentaires ont été opérés sur certains sites secondaires : Anse Marcel, Baie Orientale, Happy Bay, mais seul Happy Bay a été maintenu en 2014.

Fréquence de suivi :

Les suivis sont opérés annuellement, 2 fois par semaine de Mars à Novembre pour l'ensemble des espèces et des sites prioritaires de pontes identifiés.

Résultats attendus :

Le but est d'opérer de manière pérenne une évaluation de l'évolution de la fréquentation des sites de ponte par les espèces nidifiant à Saint-Martin, en et hors réserve. En parallèle, une évaluation de l'activité de ponte est effectuée par espèce.

Un indice de trace est calculé pour chaque site et chaque espèce, correspondant au nombre de traces observées divisé par le nombre de patrouilles effectuées.

Assurance qualité :

L'ensemble des données collectées, l'est par des observateurs formés à ce type de suivi. Plus d'une soixantaine d'éco-volontaires saint-martinois a ainsi pu être formée depuis 2009. Les fiches de terrain sont datées, numérotées et archivées après saisie dans une base de données numérique sous Excel. Un rapport annuel est finalement produit après traitement et synthèse des données récoltées.

4 RESULTATS

4.1 CAMPAGNE 2014

Sur les 682 patrouilles prévues pour l'année 2014 (62 comptages/site soit 2 par semaines/site), 653 ont été effectuées dont 527 par l'équipe d'écovolontaires coordonnée par les gestionnaires de la RNN de Saint-Martin. Certains suivis ont dû être annulés du fait des conditions météorologiques (tempêtes et cyclone) ou suite des impossibilités de présence sur site. La mise en œuvre de l'ensemble de ces patrouilles n'a été rendue possible que par la participation assidue de 68 écovolontaires formés en 2014.

Tableau 1: Synthèse de la répartition du nombre de suivis prévus et réalisés en 2014 à Saint-Martin.

	Nb réalisé	Nb prévu
Baie aux prunes	62	62
Baie blanche	63	62
Baie longue	69	62
Baie rouge	92	62
Coralita	36	62
Galion	45	62
Grandes Cayes	82	62
Happy Bay	1	62
Lagon	63	62
Petites Cayes	78	62
Pinel	62	62
Total	653	682

Un total de 249 traces ont été relevées au cours des suivis opérés sur les 11 sites suivis en 2014, dont 159 traces datant de la nuit précédente et 88 plus anciennes. Un total de 277 traces avait été relevé au terme de la saison 2013.

4.1.1 Baie aux prunes (hors réserve) :

En 2014, 49 traces de tortues vertes, 4 de tortues imbriquées et 2 indéterminées ont pu être observées au cours des 62 patrouilles opérées. Environ 69% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site. Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

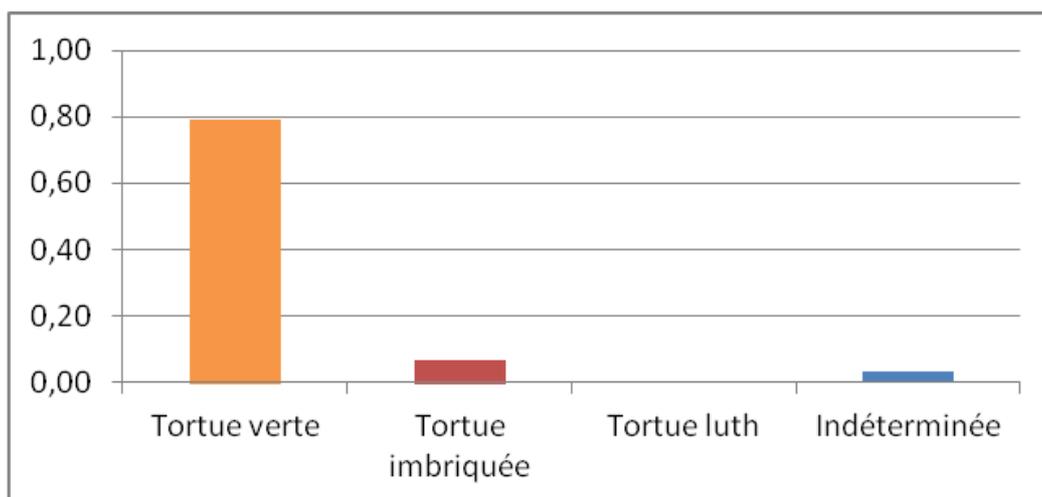


Figure 2: Indice de Trace spécifique pour la Baie aux prunes en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,89.

4.1.2 Baie blanche (en réserve):

En 2014, 5 traces de tortues vertes, 17 de tortues imbriquées et 3 indéterminées ont pu être observées au cours des 63 patrouilles opérées. Environ 36% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés suivant :

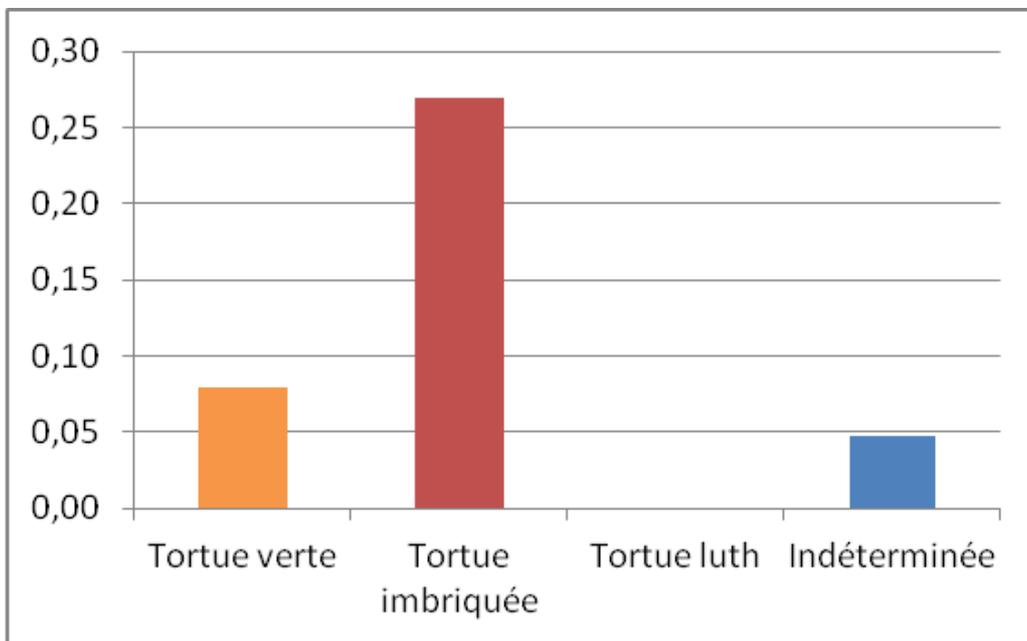


Figure 3: Indice de Trace spécifique pour la Baie blanche en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,89.

4.1.3 Baie longue (hors réserve) :

En 2014, 107 traces de tortues vertes, 12 de tortues imbriquées, 2 indéterminées ont pu être observées au cours des 69 patrouilles opérées. Environ 84% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

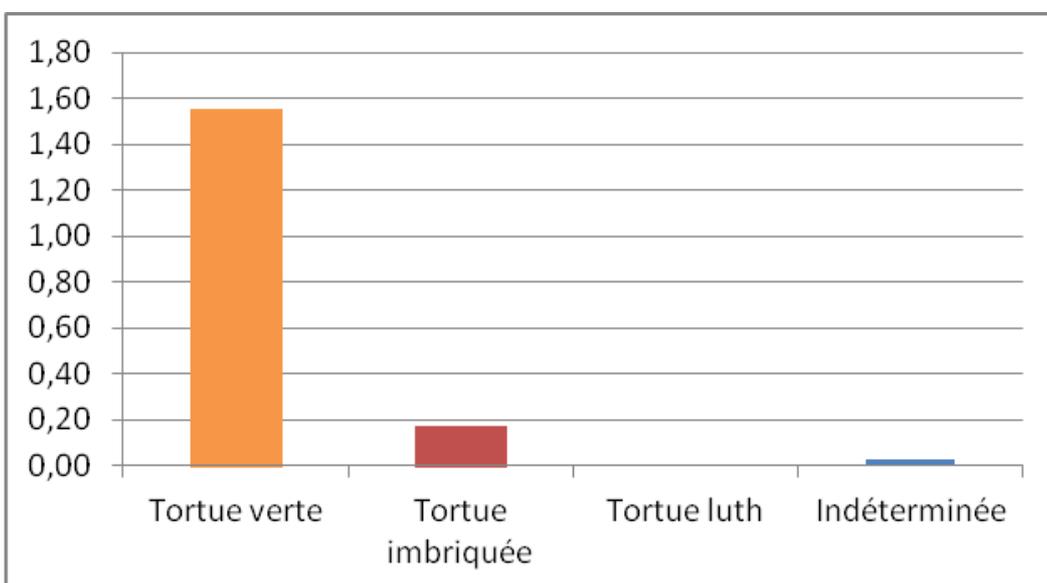


Figure 4: Indice de Trace spécifique pour la Baie longue en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 1,75.

4.1.4 Baie rouge (hors réserve) :

En 2014, 12 traces de tortues vertes, 5 de tortues imbriquées, 7 indéterminées ont pu être observées au cours des 92 patrouilles opérées. Environ 75% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

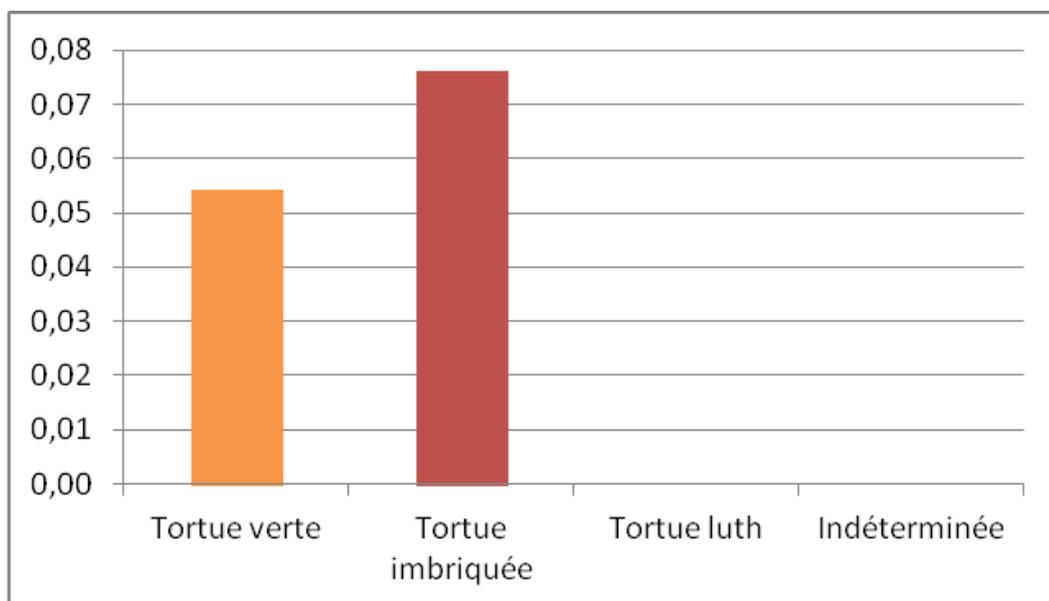


Figure 5: Indice de Trace spécifique pour la Baie rouge en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,13.

4.1.5 Coralita et Galion (en réserve) :

En 2014, aucune trace de tortue marine n'a pu être observée sur ces deux sites au cours des 36 patrouilles opérées sur Coralita et 45 sur la plage du Galion.

4.1.6 Grandes Cayes (en réserve) :

En 2014, 2 traces de tortues imbriquées ont pu être observées au cours des 82 patrouilles opérées. Aucune de ces traces ne semblent avoir permis une ponte effective sur ce site. Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

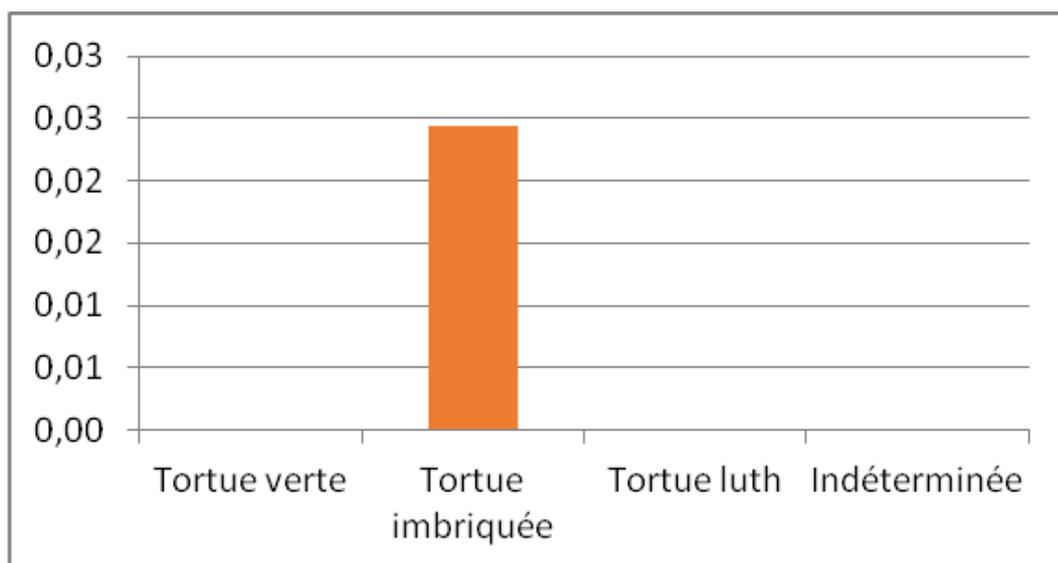


Figure 6: Indice de Trace spécifique pour Grandes Cayes en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,02.

4.1.7 Happy Bay (hors réserve) :

En 2014, une seule patrouille a été opérée sur le site d'Happy Bay.

4.1.8 Lagon (en réserve) :

En 2014, 3 traces de tortues vertes, 10 de tortues imbriquées, 5 indéterminées ont pu être observées au cours des 63 patrouilles opérées. Environ 39% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site. Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

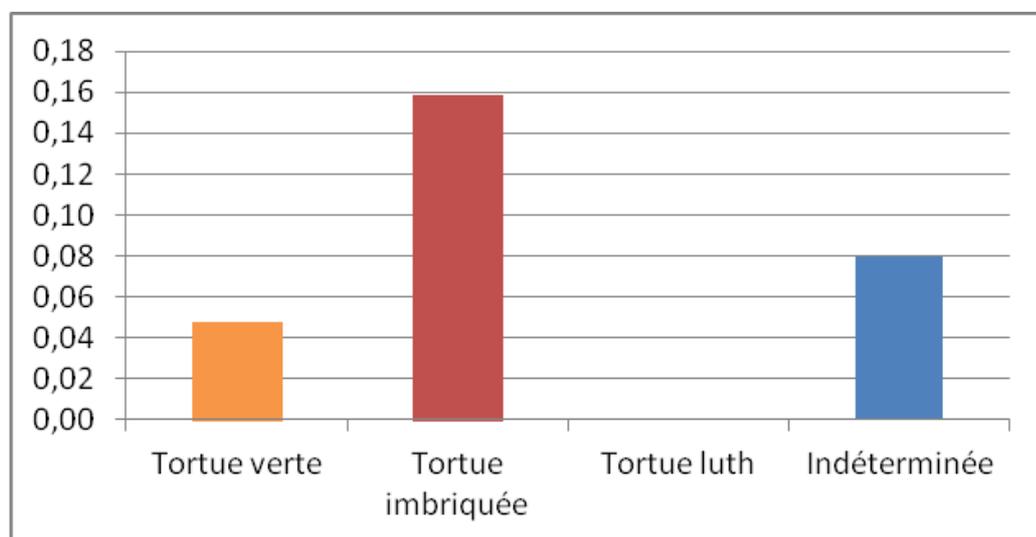


Figure 7: Indice de Trace spécifique pour Lagon en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,29.

4.1.9 Petites Cayes (en réserve) :

En 2014, 1 trace de tortues vertes, 11 de tortues imbriquées et 1 indéterminée ont pu être observées au cours des 78 patrouilles opérées. Environ 69% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

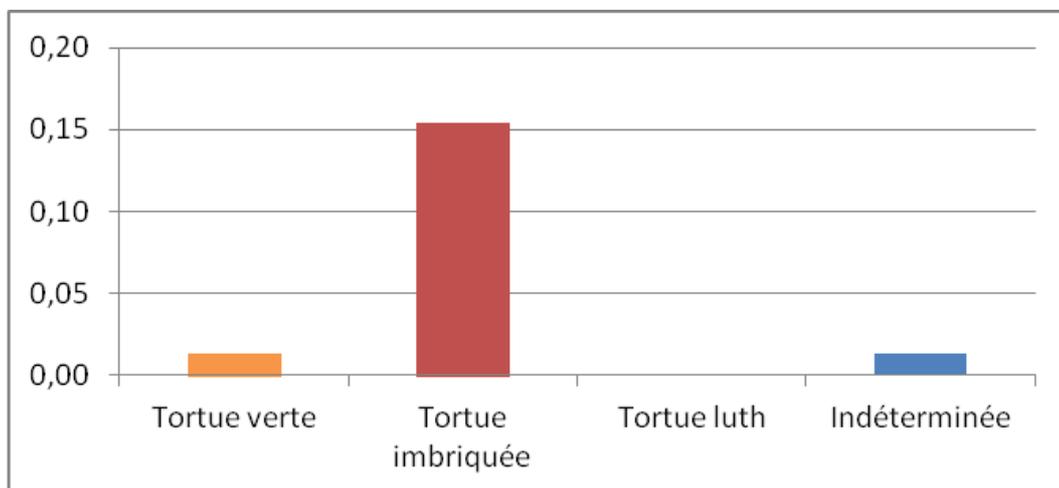


Figure 8: Indice de Trace spécifique pour Petites Cayes en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,18.

4.1.10 Pinel (en réserve) :

En 2014, 2 traces de tortues imbriquées et 1 indéterminée ont pu être observées au cours des 63 patrouilles opérées. Environ 62% de ces traces semblent avoir permis une ponte effective sur ce site.

Les résultats des comptages réalisés durant la campagne 2014 sont synthétisés dans le graphique suivant :

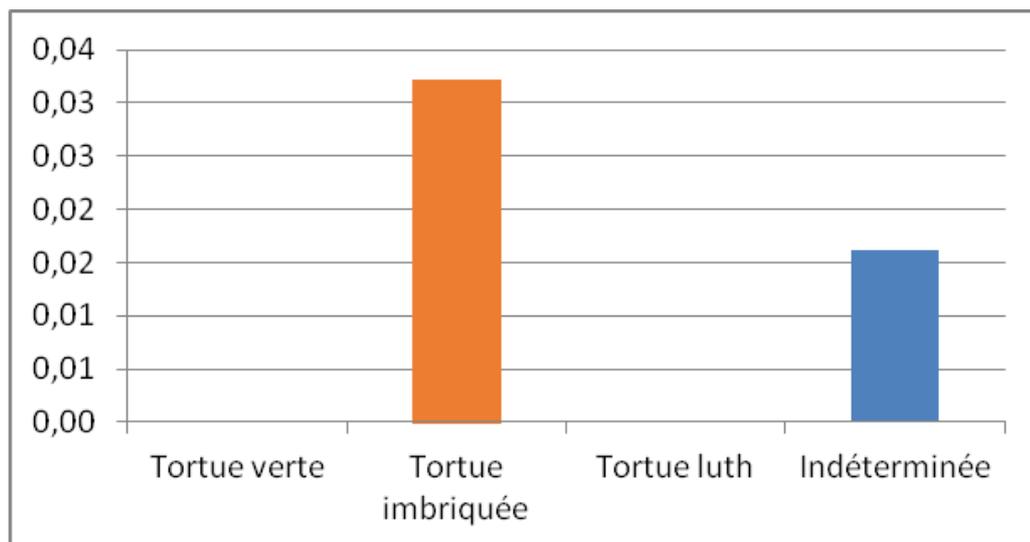


Figure 9: Indice de Trace spécifique pour Pinel en 2014

L'Indice de Traces toutes espèces confondues pour ce site en 2014 est de 0,05.

4.1.11 Bilan :

La saison de ponte 2014 des tortues marines à Saint-Martin, est une fois de plus marquée par une prédominance des traces de tortues verte (*C. mydas*), avec 170 traces observées contre 66 pour les tortues imbriquées (*E. imbricata*) observées au cours de 653 patrouilles. Depuis 2 ans, le réseau saint-martinois de suivi des activités de ponte a permis de réaliser un nombre conséquent de patrouilles. Sur cette période, le nombre minimal de patrouilles par semaine tend à être atteint grâce à la participation assidue d'un groupe d'écovolontaires formés par la Réserve, coordinateur local du réseau.

4.2 4.2 VARIATIONS SPATIALES ET TEMPORELLES

Les résultats des observations effectuées sont ici discutés, afin de commenter les variations spatiales et temporelles observées.

4.2.1 Variations spatiales :

En 2014 (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) comme en 2013, les tortues vertes apparaissent particulièrement présentes sur les plages des Terre Basses (hors réserve), alors que les tortues imbriquées prédominent sur les autres plages (en réserve) et plus particulièrement à Tintamarre. Ce constat pourrait être imputable aux différents profils de plages observables pour ces deux groupes de sites de ponte.

Les plages des Terres Basses sont composées de larges étendues de sable nu, avec des hauts de plage majoritairement anthropisés et dépourvus de végétation basse. A contrario, les plages de la façade Est de Saint-Martin, plus exposées à la houle, sont plus courtes, avec des hauts de plage bien végétalisés au sein de la réserve. Les premières semblent plus attractives pour les tortues vertes, alors que les autres apparaissent plus fréquentées par des tortues imbriquées. La comparaison intersites des Indices de Traces calculés permet d'observer les variations spatiales suivantes :

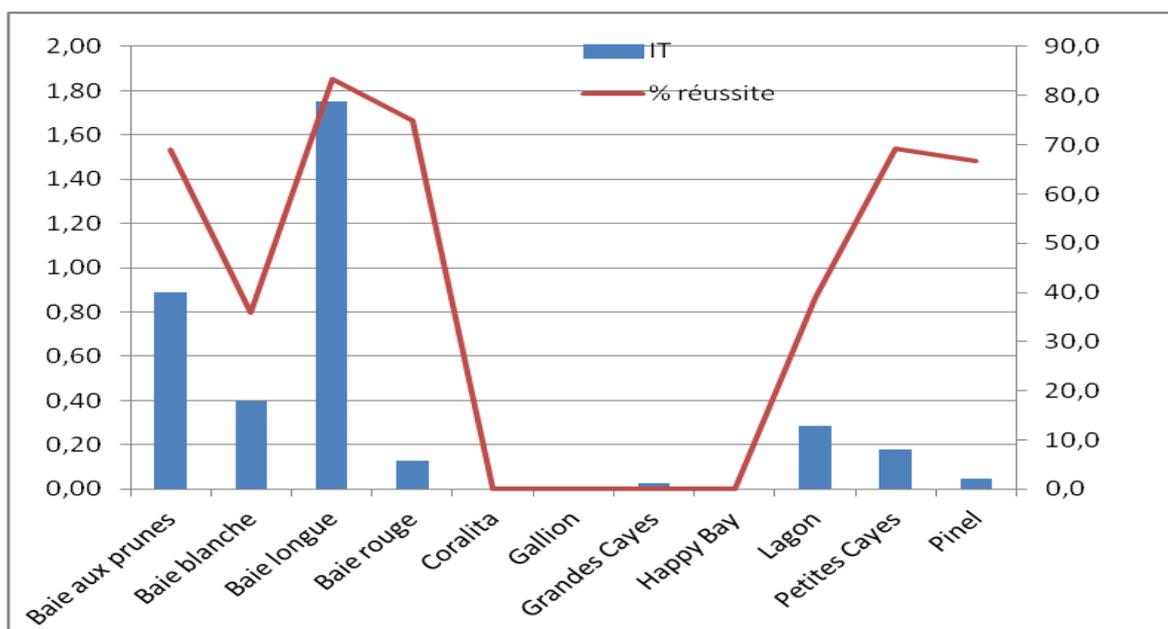


Figure 10: Variations spatiales des Indices de Traces de la campagne 2014 à Saint-Martin

Les plus fortes valeurs d'Indice de Trace sont ainsi observées à Baie longue (1,75) et à Baie aux prunes (0,89) avec également un taux de réussite des activités de ponte élevé recensées à Baie longue (83,5%). Ce taux de réussite est également élevé à Baie Rouge (75%), à Petites Cayes

(69,2%) et à Baie aux Prunes (69,1%). Pinel arrive en 5^{ème} position (67%) mais se caractérise par un faible nombre de traces.

Il semble une fois de plus qu'un plus grand nombre de traces ait été observé hors réserve (75,5% des traces) durant cette saison de ponte 2014. L'IT en réserve n'est ainsi que de 0,13 en moyenne contre 0,69 hors réserve. De plus, le taux de réussite des activités de ponte hors réserve est de 57%, contre 30% en réserve. Ce constat peut être relié à la prédominance des pontes de tortues imbriquées en réserve. Ces dernières affectionnent effectivement les zones plus accidentées et donc plus propices à un échec de ponte.

Au vu de ces résultats, il semble donc important de favoriser une gestion des hauts de plage en accords avec les besoins des tortues marines en ponte, afin d'améliorer la capacité d'accueil des plages des Terres Basses, sites de ponte privilégiés pour les tortues vertes. Des actions de conseil et d'accompagnement pourraient prochainement voir le jour à cet effet en collaboration avec la Collectivité de Saint-Martin, ainsi qu'avec le concours indispensable des associations de riverains.

4.2.2 Evolution temporelle :

En 2014, les premières pontes ont une fois de plus été observées dès le mois d'Avril. Le pic de pontes toutes espèces confondues a pu être observé de Juillet à Septembre (Figure 11) avec une nette augmentation des traces de tortues vertes en Août.

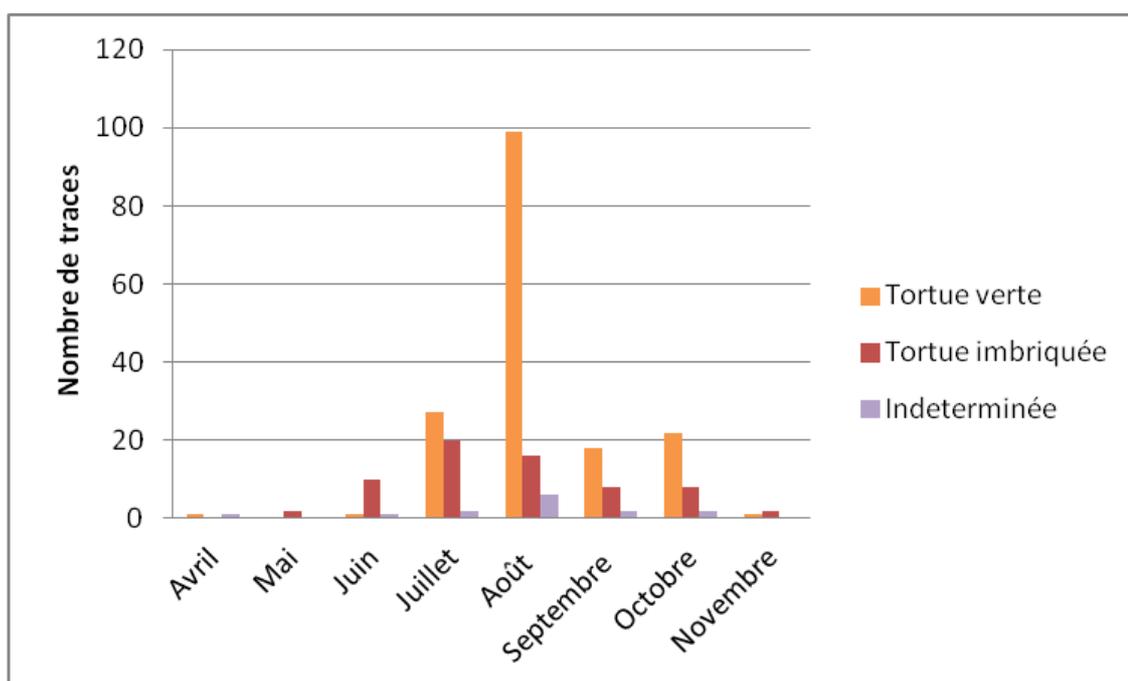


Figure 11: Evolution temporelle du nombre de traces d'Avril à Novembre 2014.

Les résultats par site des différentes campagnes de suivis opérées à Saint-Martin depuis 2009 sont synthétisés au travers du graphique et du tableau suivant.

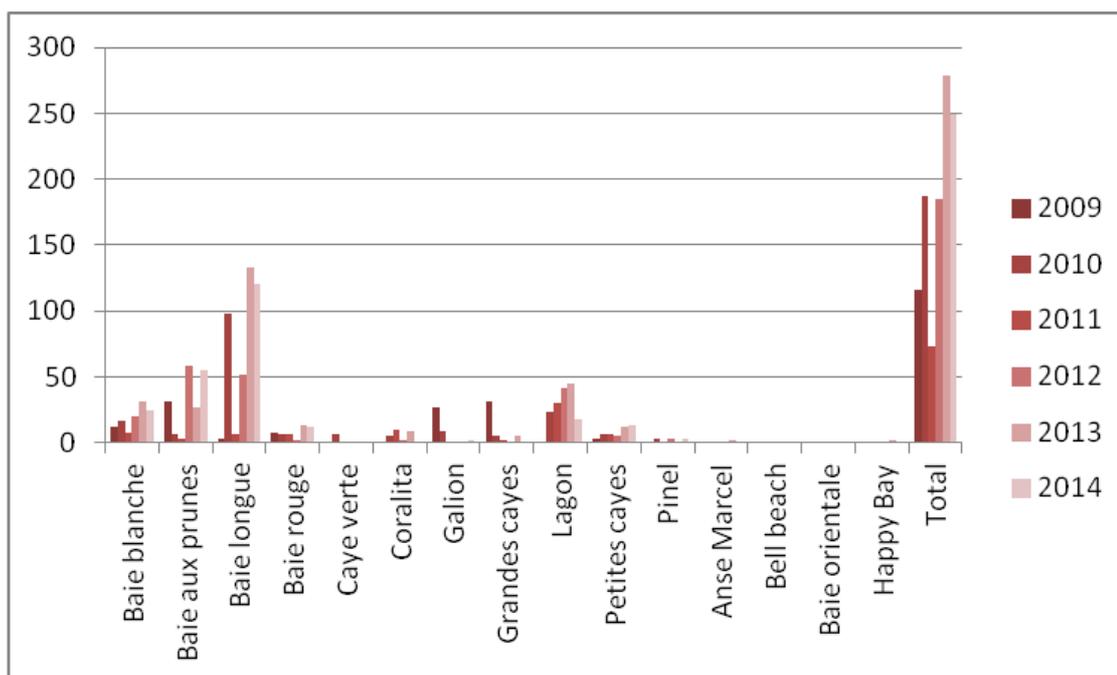


Figure 12: Evolution temporelle du nombre de traces par site à Saint-Martin, (2009-2014)

Tableau 2: Synthèse des différentes campagnes de suivi des pontes de tortues à Saint-Martin (2009-2014)

Sites	Nombre de comptages						Traces toutes espèces confondues					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Baie blanche	28	29	38	47	64	63	12	17	8	20	31	25
Baie aux prunes	35	10	26	57	59	62	31	7	3	59	27	55
Baie longue	33	30	32	57	90	69	3	98	6	52	133	121
Baie rouge	32	6	32	33	76	92	8	6	6	2	13	12
Caye verte	0	24	-	-	-	-	0	7	-	-	-	-
Coralita	0	26	26	58	192	36	0	5	10	2	9	0
Galion	50	32	39	53	71	45	27	9	1	0	0	2
Grandes cayes	50	45	39	77	83	82	31	5	2	1	5	0
Lagon	0	28	36	55	66	63	0	24	30	41	45	18
Petites cayes	22	35	42	74	40	78	3	6	7	5	12	13
Pinel	11	23	0	18	12	62	1	3	0	3	0	3
Anse Marcel	-	-	-	-	13	-	-	-	-	-	2	-
Bell beach	24	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-
Baie orientale	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	0	-
Happy Bay	-	-	-	-	51	1	-	-	-	-	2	0
TOTAL	285	288	310	529	831	653	116	187	73	185	279	249

L'évolution des activités de ponte observées depuis 2009 semble traduire une légère augmentation, principalement en termes d'activité de ponte des tortues vertes. Cette progression apparaît plus particulièrement sur les sites de Baie longue, baie aux Prunes et du Lagon. Ce pendant cette tendance reste à confirmer en 2015 et pourrait être une conséquence de l'augmentation de l'effort d'échantillonnage observé ces dernières années sur nos plages.

Cependant, malgré cette évolution encourageante, le taux de réussite des activités de ponte de certains sites reste limité bien qu'une bonne part de ces derniers soit en secteur protégé.

Si les efforts de protection mis en œuvre sur les tortues marines et sur leurs sites de ponte (au sein de la réserve) semblent permettre une augmentation relative de la fréquentation de ces derniers ; il apparaît cependant primordial aujourd'hui de mettre en œuvre des mesures de réhabilitation des sites de ponte non-protégés (Terres Basses) restant relativement bien fréquentés. Les larges plages de la côte Sud-Ouest de Saint-Martin sont en effet le site privilégié de pontes des tortues vertes très présentes sur l'ensemble des herbiers des côtes saint-martinoises.

Comme en 2013, l'année 2014 aura été marquée par un trop grand nombre d'évènements laissant supposer que les activités de braconnage ciblant les tortues marines restent présentes dans nos eaux. Ainsi une tortue morte a été repêchée dans la Baie de Grand Case. Son corps portait les traces d'un impact de flèche de fusil harpon au niveau de la tête, ne laissant aucun doute sur la cause et les motivations d'un tel acte. Rappelons que la détention de tout ou partie d'une tortue marine est strictement illégale et punie par la loi, hors autorisation spéciale. Si vous êtes témoin de tels actes n'hésitez pas à nous les signaler et à les documenter par des photographies.

BILAN ET PERSPECTIVES

Campagne 2014 :

653 patrouilles sur les 682 ambitionnées ont été réalisées sur 11 sites par 68 volontaires.

249 traces de tortues marines ont pu être relevées au cours de ces suivis, dont 159 de la nuit précédente et avec un taux de réussite des pontes d'environ 34%. L'Indice de Traces par site pour cette campagne varie de 0 à 1,75.

Les tortues vertes sont plus présentes (170 traces), suivies par les tortues imbriquées (65 traces). Aucune trace de tortue Luth n'a été observée.

Variations spatiales :

Des 11 sites suivis en 2014, Baie longue (121 traces), Baie aux Prunes (55 traces) et le Lagon (25 traces) sont les plus fréquentées. Les taux de réussite des activités de ponte y varient de 83,5% pour Baie longue à 39% pour le Lagon plus particulièrement fréquenté par les tortues imbriquées.

Le nombre de pontes apparaît encore une fois supérieur hors réserve en 2014 (63% des traces). La conservation des plages des Terres Basses est donc un enjeu majeur pour la protection des tortues marines.

Evolution temporelle :

Cette saison 2014 est marquée par 1 pic de pontes (Juillet à Septembre).

Le nombre annuel d'activités de ponte depuis 2009, semble traduire une tendance à la hausse.

Les pontes de tortues vertes restent plus nombreuses que les imbriquées, ce qui est normal lors des « années à tortues vertes ». Le caractère cyclique de leur fréquentation apparaît clairement au travers des 5 dernières années de suivi : ces dernières étant 5 fois plus présentes les années paires, alors que la fréquentation des tortues imbriquées restait relativement stable depuis 2009. L'année 2013 apparaît cependant plus prolifique que 2012 et 2014, sans que nous puissions en expliquer la cause.

Perspectives :

Pérenniser le suivi sur ces mêmes sites en 2015.

Accompagner une réhabilitation des plages des Terres Basses et à Grandes Cayes.

Continuer les actions de sensibilisation et réaliser un second diagnostic des sites de pontes des tortues marines à Saint Martin.

5 BIBLIOGRAPHIE

DIAZ N., CUZANGE P. A. (2009), Plan de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin et des sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, OSA, 311 pages + annexes

MALTERRE P. (2009), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation : Année 2009, RNN Saint-Martin, 17 pages

MALTERRE P. (2010), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation: Année 2010, RNN Saint-Martin, 14 pages

CHALIFOUR J. (2012), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation: Année 2011, RNN Saint-Martin, 14 pages

CHALIFOUR J. (2013), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation: Année 2012, RNN Saint-Martin, 20 pages

CHALIFOUR J. (2014), Suivi des tortues marines en ponte et en alimentation: Année 2013, RNN Saint-Martin, 17 pages